

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Communication et collaboration** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.F6.F.24	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais
---------------------------------	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor**

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs d'apprentissage du module

- De communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- De donner du sens à l'agir, d'être capable de tact et de sollicitude à l'endroit de publics sociaux et de leurs inhibitions psychosociales.
- D'une lecture sensible des objets de culture, d'une certaine maîtrise des codes culturels et d'une capacité à les traduire et à les partager.
- D'une aptitude à évaluer et documenter une action de médiation artistique dans le champ social.
- D'acquérir les bases techniques pour réaliser de manière autonome toutes les phases d'un projet individuel ou collectif intégrant un outil de médiation artistique dans le champ social.
- De comprendre les enjeux de l'utilisation d'un outil de médiation artistique dans le champ social.
- De proposer les conditions favorables pour construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- De s'impliquer dans l'organisation et la coordination d'un travail en groupe.
- De comprendre les enjeux du travail en réseaux.
- De comprendre les enjeux de la protection des données et de la confidentialité dans le champ social.

5 Contenu et formes d'enseignement * Contenu

• Le module est principalement constitué par un cours de six jours consacrés aux outils de médiation. Il est précédé d'une demi-journée d'introduction portant sur les questions de communication, d'une demi-journée sur les questions de médiation et d'une demi-journée d'introduction portant sur les questions de protection des données. Deux demi-journées seront réservées au travail en réseau.

Dans le cadre de leur pratique quotidienne, les travailleurs.euse.s sociaux.ales sont appelé.e.s parfois à intervenir dans des contextes où les problématiques sont complexes, pas toujours clairement définies, et dans lesquelles il leur est difficile d'agir de manière standardisée. Ainsi, pour construire leur intervention, les praticien.ne.s sont appelé.e.s à mobiliser des connaissances, mais aussi et surtout, des savoirs pratiques en déployant un véritable art de faire où la créativité occupe une place centrale. Ainsi, les outils d'expression et de médiation pédagogique constituent un terrain fertile pour penser et engager l'action professionnelle de manière adaptée aux situations rencontrées dans la pratique. Au-delà d'une possible homologie entre domaine social et artistique, il convient de relever que les outils de médiation revêtent une place centrale pour réfléchir à la notion de communication.

• Entre le.la travailleur social et l'usager.ère, il arrive que les moyens de communication habituels tels que le langage parlé ou écrit ne permettent pas de mettre en route un projet, d'établir un contrat, voire même de nouer un simple contact. Il suffit de penser à des personnes souffrant de troubles de la personnalité, à des populations précarisées de manière provisoire ou durable, ou encore à des jeunes enfants pour s'en convaincre. Entre le.le professionnel et l'usager.ère, il est alors nécessaire que s'instaure une « médiation » qui prend en compte différents canaux de communication (le regard, le toucher, l'ouïe, etc.) et favorise d'autres modes d'expression (le geste, le son, l'image, etc.).

• Ces modes d'expression sont des formes de langage, poétiques et symboliques, dans lesquels certain.e.s usager.ère.s se sentent davantage à l'aise que dans le langage verbal qui est mobilisé lors des échanges quotidiens et lors des entretiens.

• Pour témoigner de situations personnelles singulières, présenter des problématiques sociales peu médiatisées ou rendre public l'action des travailleurs.euse.s sociaux.ales, le recours à différents modes de communication peut s'avérer très pertinent. On pense à l'écriture lorsqu'on évoque la question de la communication mais la photo, les enregistrements sonores et la vidéo peuvent également constituer des outils de transmission précieux. Faire connaître au grand public les réalités vécues par certaines personnes (ou groupe de personnes) et du même coup favoriser la déconstruction des préjugés dont elles sont l'objet est une des missions des travailleurs.euse.s sociaux.ales.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

• Nous proposons aux étudiant.e.s de mettre en œuvre un projet de médiation artistique (ou une sortie culturelle) dans le champ social tout en proposant les conditions favorables pour que les personnes (citoyen.ne.s, usager.ère.s) puissent accéder à une position d'acteur.trice de changement. Cette approche des outils de médiation artistique vise le développement du pouvoir d'agir de la personne ou du groupe concerné. Il s'agit de favoriser les conditions du passage d'un état problématique que vit une personne ou un groupe (citoyen.ne.s, usager.ère.s) à un autre état plus favorable au développement de son bien-être global.

• A travers des exemples en Suisse et ailleurs intégrant des dispositifs méthodologiques avec supports artistiques, les étudiant.e.s seront sensibilisé.e.s aux enjeux de la participation dans la pratique professionnelle en tant que médiateurs.médiatrices. Les questions liées à la production de connaissances, à l'agentivité et au développement du pouvoir d'agir des publics du travail social seront au cœur de ce module et de l'analyse des projets de médiation artistique dans le champ social développés par les étudiant.e.s.

• Le choix a été fait de privilégier une pédagogie expérientielle, en petits groupes. Dans les "ateliers", les étudiant.e.s vont éprouver la complexité des processus à l'œuvre dans un groupe. Les intervenant.e.s les sensibiliseront aux dynamiques de groupe durant tout le processus du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours est obligatoire et fait partie des modalités de validation du module. Une tolérance de 20% d'absences justifiées est acceptée. Par contre, toute absence non justifiée entraîne la non validation du module.

C'est principalement en vivant l'expérience de l'appartenance à son groupe (atelier) que l'étudiant.e va pouvoir questionner sa place dans le groupe, les sujets abordés et profiter des points de vue des un.e.s et des autres pour élargir ses représentations et connaissances du travail social, des « outils de médiation artistiques » et du travail en réseau.

Évaluation orale

Les directives de travail, les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Modalités de répétition

Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E.

L'étudiant.e qui obtient une note F doit se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une deuxième session sous forme d'une évaluation orale individuelle prévue durant la même année académique et selon une temporalité à définir. Les modalités précises et les informations relatives à la répétition seront transmises lors de la communication de la note.

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

Un nouvel échec à la répétition de ce module aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance (dans ce cas l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée).

7 Modalités de remédiation *

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible | <input type="checkbox"/> remédiation possible |
| <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) |

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

En cas d'absences de plus de 20%, le module ne sera pas validé.

9 Bibliographie

Bernard, J.-L. (Coord). (2001). Création artistique et dynamique d'insertion : Actes du colloque transnational de Pont-de-Claix, 23 et 24 mars 2000 : "La création artistique et collective au cœur de la dynamique d'insertion". Paris : L'Harmattan.
Loser F. (2010). La médiation artistique en travail social. Enjeux et pratiques en ateliers d'expression et de création. Genève : ies éditions.
Libois, J. & Loser, F. (2003/2010). Travailler en réseau : analyse de l'activité en partenariat dans les domaines du social, de la santé et de la petite enfance. Genève : ies éditions.
Marpeau, J. (2013), Le processus de création dans le travail éducatif. Toulouse : Eres. Winnicott, D.W. (2002). Jeu et réalité : l'espace potentiel. Paris : Gallimard

10 Enseignant-e-s

Bron Cyril
Hochstatter Olivier
Huc Denis
Menghini Mathieu
Michaud Stéphane

Responsable de module *

Denis Huc

Vacataires :

Battistini Vanessa
Cantin Florence
Del Vecchio Naomi
Gonzenbach Amandine
Raspail Magali
Rigamonti Eliane
Royer Marie-Brigitte
Schweri Michel
Furlanetto Giordano

Descriptif validé le *

19 février 2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière